

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS  
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet  
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE  
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 36 Quorum : 19  
Présents : 34  
Ayant donné un Pouvoir : 02  
Absent : 00  
Ne prenant pas part au vote : 00  
Votants : 36

**Résultat du vote :**

Abstention : 0  
Suffrages exprimés : 36  
Pour : 36  
Contre : 0  
Majorité absolue des suffrages  
exprimés : 19

**Secrétaire de séance :**

Philippe VITTOZ

**Date de la convocation :**

22/04/2026

**34 présent(e)s** : *Avressieux* : MM. MENUEL André, REGALLET Paul. *Belmont-Tramonet* : MM. GROS Sébastien, MARTIN Pascal. *Champagneux* : Mme LO BONO Angéline, M. LACROIX Gilles. *Domessin* : Mmes ANDRE Valérie, HERRAULT Françoise, MM. ETIENNE Christian, MONTAGNE Erick. *La Bridoire* : Mmes JOURDAN Véronique, BECHEROT Nathalie, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. *Pont de Beauvoisin* : Mmes BERTEAU Maëva, POTELLE Carine, YACONO Céline, MM. GOURHANT Yann, SAVARY Sébastien, TAVELLA Jean-Franck. *Rochefort* : M. ARGOUD Yves. *Saint Béron* : Mme COLRAT Christelle, MM. LAINARD Jean-Pierre, PERROT Alain. *Saint Genix-les-Villages* : Mmes CHARANCE Régine, PICARD Marie-France, POLLET Laurence, RIVE Nathalie, MM. JACQUEMIER Nicolas, KREBS Jean-Marie, PARCORET Régis, PERROUD Régis. *Sainte Marie d'Alvey* : Mme CORNET Romance. *Verel-de-Montbel* : M. CEVOZ-MAMI Christian.

**02 pouvoirs** : M. DESBOIS Nicolas à Mme ANDRE Valérie, Mme PLASSAIS Catherine à Mme COLRAT Christelle.

**00 absent(e)** :

**OBJET** : DESIGNATION DES REPRESENTANTS VAL GUIERS AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU GUIERS ET DE L'AINAN (SIEGA) ;

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 mai 2023 portant statuts de la communauté de communes Val Guiers ;

Vu l'adhésion de la Communauté de Communes au SIEGA (Syndicat Interdépartemental mixte des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan) ;

Vu les statuts du SIEGA précisant que « *chaque EPCI désigne un délégué titulaire et un délégué suppléant avec voix délibérative en l'absence des titulaires, élus par commune adhérente à cet établissement quel que soit le nombre de compétences prises* » ;

Il appartient au Conseil communautaire de désigner des représentants.

**MONSIEUR LE PRESIDENT,**

**PROPOSE** au Conseil communautaire, qui accepte à l'unanimité, de ne pas voter au scrutin secret mais de voter à main levée.

**Se portent candidats** : 11 délégués titulaires et 11 délégués suppléants.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

- Vu les résultats du scrutin identique pour chaque délégué :

**36 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention**

➤ **DESIGNE** en tant que représentants de la communauté de communes Val Guiers au sein du SIEGA, l'ensemble des **11 délégués titulaires et des 11 délégués suppléants** ci-dessous :

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Avressieux	Etienne ARTHAUD-BERTHET	Guillaume DUBOST
Belmont-Tramonet	Thierry CHAUVIN	Pascal MARTIN
Champagneux	Nicolas GENIX	Tommy TRAISSAC
Domessin	Raymond VAGNON	Christophe POLAUD
La Bridoire	Daniel DUVAL	Patrick GAUDE
Pont de Beauvoisin	Roland PERROUSE	Jean-Franck TAVELLA
Rochefort	Damien DAMOUR	Yves ARGOUD
S <sup>t</sup> Béron	Daniel ROZAND	Alain PERROT
S <sup>t</sup> Genix les Villages	Régis PERROUD	Nicolas JACQUEMIER
S <sup>te</sup> Marie d'Alvey	Yann GOSSET	Denis VINCENT
Verel de Montbel	Laury PERA	Didier DAMOUR

➤ **MANDATE** le Président pour faire le nécessaire.

Le Président,

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 07/05/2026,

**LE PRESIDENT,**  
Paul REGALLET

**LE SECRETAIRE,**  
Philippe VITTOZ

